

Programme et tarifs formations Saison 2022-2023

Cycle "Initiation" - Formations de base				
N°	Thèmes	Durée	Tarif HT Intra* Par journée**	Tarif HT Inter Par participant
1	Comment aborder le dossier de travail agricole ⁽¹⁾	2 jours	6 870 €	825 €
2.1	Environnement juridique de l'exploitation agricole	1 jour	4 180 €	515 €
2.6	Les difficultés comptables et fiscales liées aux stocks en viticulture	1 jour	4 180 €	515 €
Cycle "Approfondissement"				
N°	Thèmes	Durée	Tarif HT Intra* Par journée**	Tarif HT Inter Par participant
3	Pratiques des bénéfices agricoles - 2 jours qui sont indépendants l'un de l'autre	2 jours	8 000 €	930 €
	Jour 1 : les règles particulières de détermination des bénéfices agricoles (micro-BA et réel)	1 jour	4 180 €	515 €
3 bis	Jour 2 : les dispositifs optionnels « d'écrêtement » des revenus, les différents crédits d'impôts spécifiques, les règles spécifiques attachées aux plus-values sur biens et titres	1 jour	4 180 €	515 €
3.1	Maîtriser le passage en société : intérêts limites et précautions	1 jour	4180 €	515 €
3.2	Maîtrise et optimisation des cotisations sociales des chefs d'exploitation	1 jour	4180 €	515 €
Cycle "Spécialisation"				
N°	Thèmes	Durée	Tarif HT Intra* Par journée**	Tarif HT Inter Par participant
4.10	De l'installation à la transmission : pièges à éviter et préconisations pratiques	1 jour	4 600 €	545 €
4.11	Loi SAFER-SEMPASTOUS : la réglementation et son application	1 jour	4 600 €	545 €
Cycle "Annuel"				
N°	Thème	Durée	Tarif HT Intra* Par journée**	Tarif HT Inter Par participant
5	Actualité fiscale et juridique agricole	1 jour	4 600 €	545 €

***Pour les formations en intra-cabinets, le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.
Attention en cas de dépassement il sera appliqué une surfacturation par participant allant de 515 à 545 € suivant la formation.**

**** Formation Intra**

↳ Les prix incluent la préparation, la mise à jour et l'animation

- ↳ *Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus. L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)*
- ↳ *Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF s'élèvent à 25€ par participant.*

(1) La formation n° 1 « Comment aborder le dossier de travail agricole » est assurée par 2 animateurs ; le 1er jour il y aura donc des frais de déplacement, d'hébergement et de repas fois deux.

(2) Afin de bénéficier d'un contenu le plus exhaustif possible, les formations 3 et 3.1 sont proposées sur 2 jours. Cependant vous pouvez opter pour l'une ou l'autre des journées proposées si vous le souhaitez.

A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2023 – 06/2024)

Association Loi 1901 - Déclaration à la Préfecture de Police de PARIS le 26 octobre 1976 - J.O. 10 novembre 1976 - SIRET 309 244 994 00054